

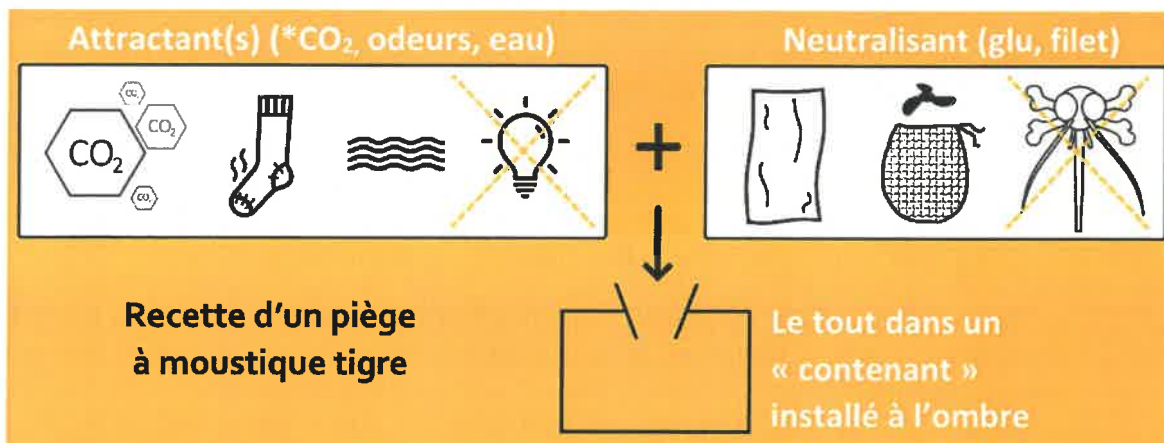
Des pièges pour lutter contre le moustique tigre dans votre commune ?

Ce qu'il faut savoir pour une mise en œuvre efficace

Face aux enjeux sanitaires (c'est un vecteur de maladies) et à la gêne occasionnée par les piqûres du moustique tigre en zone urbaine, des pièges anti-moustique-tigre peuvent être utilisés, **toujours en complément** des actions de prévention et d'élimination des gîtes larvaires. Devant la multiplicité de propositions de « pièges » existant dans le commerce, voici un récapitulatif des éléments à considérer pour que cela ne devienne pas un « piège » pour l'utilisateur :

1/Quelle espèce de moustique ? Il n'existe aucun piège universel efficace sur toutes les espèces de moustiques, chaque espèce ayant sa propre écologie (moustique des marais ou des villes, moustiques de jour ou nocturne, etc.). En ville, le moustique tigre *Aedes albopictus* est le responsable principal de la nuisance, dans la journée.

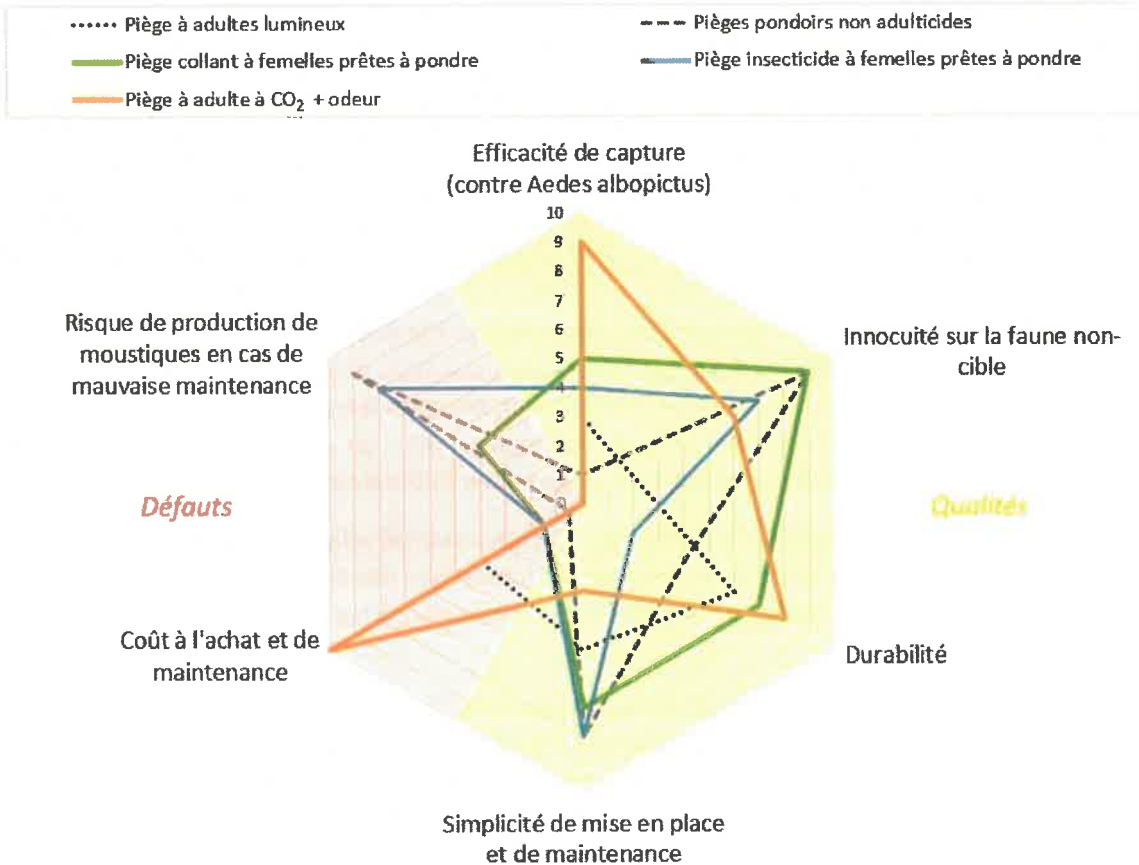
2/ Quels types de pièges ? Globalement, les pièges qui tuent les moustiques adultes (effet adulticide) sont plus efficaces que ceux qui tuent uniquement une partie de leur descendance (œufs ou larves). Les pièges à *CO₂ et odeur attirent et aspirent les femelles qui cherchent du sang, ils demeurent cependant moins attractifs qu'un hôte humain proche. Ces pièges nécessitent de l'électricité, une source de gaz carbonique et une maintenance régulière (changement des consommables). Les pièges dits « à femelles gravides » attirent les femelles prêtes à pondre, et ne fonctionnent donc que sur des moustiques ayant déjà piqué ; ils sont plus simples et moins coûteux à installer.



Il peut exister une forte variabilité de coût et d'efficacité selon un même type de piège : par exemple, le coût à l'achat du piège imagocide à CO₂ et odeur qui varie de 150€ (Biogents® Mosquitaire™) à 2200€ (Smart BAM) l'unité.

* L'usage du CO₂ pour les pièges est soumis à Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Seuls les pièges utilisant une source de CO₂ - production par combustion de butane/propane et les bouteilles de CO₂- ont obtenu cette AMM. Ils ne pourront plus être vendus sans AMM usage piégeage au 1er juillet 2022 _ la production par Carboglace et levures n'a pas d'AMM. Les pièges déjà achetés pourront néanmoins encore être utilisés pendant 6 mois supplémentaires (jusqu'à fin 2022). A partir de janvier 2023 ne pourront être utilisés que les pièges utilisant une production de CO₂ avec AMM (bouteilles ou combustion butane-propane (Cf. ci-dessus) et qui ont obtenu une AMM pour l'usage dans des pièges.

Diagramme en radar des qualités et défauts des types de pièges contre le moustique



Valeur des paramètres: de "très faible" (0) à "très élevé" (10).

Conception: Altapictus

3/ Quel piège ? Il est recommandé d'utiliser des pièges dont l'efficacité sur le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a été validée par plusieurs publications scientifiques indépendantes (de 1 à plus de 360 publications selon les pièges, rechercher « [Nom du piège] » sur <https://scholar.google.com/>). Au moins 120 pièges sont cités dans la bibliographie scientifique, ATTENTION de nombreux autres pièges sont en vente sans aucune référence indépendante d'efficacité.

4/ Quelle stratégie de déploiement des pièges ? Les pièges sont des outils complémentaires aux actions de lutte contre les récipients où se développent les larves de moustique tigre, ils ne constituent pas une alternative. Ils sont utiles pour mobiliser les habitants et renforcer leurs actions d'élimination de lieux de pontes et de développement des larves. Les pièges peuvent être déployés :

- en réseau dense (*i.e.* piégeage massif) : existence d'un effet seuil pour obtenir une véritable efficacité (ex : $\geq 80\%$ des jardins d'une zone doivent être équipés avec des pièges collants à femelles gravides) !
- en barrière : avec un piège à *CO₂ et attractant disposé tous les 5 mètres, c'est un dispositif couteux, utilisable en protection d'établissements de santé (centres hospitaliers, etc.) ou autres locaux collectifs accueillant une population sensible (crèches, EHPAD, etc.).

L'ARS recommande en priorité la lutte par élimination des gîtes larvaires par chacun sur sa propriété (publique et privée), notamment avec l'incitation aux actions de mobilisation sociale. En complément, si une collectivité souhaite investir dans des pièges, le dispositif ayant démontré jusqu'à présent le meilleur rapport coût/efficacité est : mise en place d'une mobilisation sociale associée à un piégeage massif avec un réseau de pièges collants à femelles gravides, complété optionnellement par des pièges à *CO₂ et attractants sur les sites sensibles.